

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.17.2017

Page 1 sur 9

**Chaux 10 %**

### SECTION 1 : Identification

#### Identificateur du produit

**Nom du produit :** Chaux 10 %

**Code produit :** DU409097

#### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

**Utilisations identifiées pertinentes :** Produits chimiques de laboratoire

**Utilisations déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

#### Détails du fabricant ou fournisseur

**Fabricant :**

**États-Unis**

AquaPhoenix Scientific  
860 Gitts Run Road  
Hanover  
PA 17331  
(717) 632-1291

**Fournisseur :**

**États-Unis**

Dubois Chemicals Inc.  
3630 East Kemper Rd  
Cincinnati  
OH 45241  
(800) 438-2647

#### Ligne d'urgence :

**États-Unis**

Numéro de téléphone d'urgence (800) 255-3924

### SECTION 2 : Identification de danger

#### Classification SGH :

Troubles sévères des yeux, catégorie 1

Sensibilisation respiratoire, catégorie 1

Irritation de la peau, catégorie 2

#### Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger :



**Mentions d'avertissement :** Danger

#### Mentions de danger :

H318 Provoque de sérieuses lésions aux yeux.

H334 Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou encore des difficultés respiratoires en cas d'inhalation

H315 Provoque une irritation cutanée

#### Déclarations de mise en garde :

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.17.2017

Page 2 sur 9

### Chaux 10 %

- P261 Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.  
P285 En cas de ventilation inappropriée, porter une protection respiratoire.  
P264 Bien se laver la peau après utilisation  
P305+P351+P338+P310 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau durant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.  
P304+P341 EN CAS D'INHALATION : En cas de difficultés respiratoires, amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.  
P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).  
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser  
P302+P352 En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec du savon et de l'eau  
P332+P313 En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux.  
P501 Éliminer le contenu et récipient comme indiqué dans Section 13.

**Dangers non classés par ailleurs :** Aucun(e)

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 7732-18-5	Eau	90
Numéro CAS : 1305-62-0	Hydroxyde de calcium	10

**Informations supplémentaires :** Aucun(e)

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

##### Après inhalation :

- Déplacer la personne incommodée, à l'air frais
- Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable
- Maintenir les voies aériennes non obstruées
- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

##### Après un contact avec la peau :

- Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés
- Laver la zone avec du savon et de l'eau
- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin
- Consulter un médecin si des symptômes surviennent ou persistent

##### Après un contact avec les yeux :

- Rincer les yeux exposés doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes
- Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage
- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

##### Après ingestion :

- Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin
- Ne PAS faire vomir
- Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.17.2017

Page 3 sur 9

### Chaux 10 %

#### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

##### Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

##### Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

#### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

##### Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

##### Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### Agent d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

##### Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

#### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

#### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Voir Section 8

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

#### Précautions particulières :

L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

Couper les sources d'inflammation

Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion

### SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

#### Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

#### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels)

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

#### Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.17.2017

Page 4 sur 9

**Chaux 10 %**

### SECTION 7 : Manutention et entreposage

#### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

#### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Entreposer loin d'aliments.

### SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
ACGIH	Hydroxyde de calcium	1305-62-0	ACGIH TLV MPT 5 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	Hydroxyde de calcium	1305-62-0	NIOSH LER MPT 5,0 mg/m <sup>3</sup>
United States (OSHA)	Hydroxyde de calcium	1305-62-0	OSHA LEP MPT 15 mg/m <sup>3</sup> (poussière totale)
	Hydroxyde de calcium	1305-62-0	OSHA LEP MPT 5 mg/m <sup>3</sup> (Fraction respirable)

#### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

##### Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

##### Protection respiratoire :

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

#### Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

Effectuez un entretien de routine.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.17.2017

Page 5 sur 9

**Chaux 10 %**

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

<b>Apparence (état physique, couleur) :</b>	Liquide clair et incolore
<b>Odeur :</b>	Inodore
<b>Seuil d'odeur :</b>	Non disponible
<b>Valeur pH :</b>	12,45
<b>Point de fusion / point de congélation :</b>	Environ 0 °C
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Environ 100 °C
<b>Point d'éclair :</b>	Non disponible
<b>Taux d'évaporation :</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gazeux) :</b>	Non disponible
<b>Limite d'explosion supérieure :</b>	Non disponible
<b>Limite d'explosion inférieure :</b>	Non disponible
<b>Pression de vapeur :</b>	Non disponible
<b>Densité de vapeur :</b>	Non disponible
<b>Densité :</b>	Non disponible
<b>Densité relative :</b>	Environ 1
<b>Solubilités :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Non disponible
<b>Température d'autoinflammation :</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition :</b>	Non disponible
<b>Viscosité dynamique :</b>	Non disponible
<b>Viscosité cinématique :</b>	Non disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminé ou non disponible

#### Informations supplémentaires

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

#### Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

#### Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### Conditions à éviter :

Aucun connu.

#### Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

#### Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.17.2017

Page 6 sur 9

### Chaux 10 %

#### Toxicité aiguë

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Corrosion/irritation de la peau

**Évaluation :** Provoque une irritation cutanée

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Hydroxyde de calcium	Provoque une irritation de la peau.

#### Dommmages/irritations oculaires sévères

**Évaluation :** Provoque de sérieuses lésions aux yeux.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Hydroxyde de calcium	Provoque l'irritation des yeux.

#### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

**Évaluation :** Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou encore des difficultés respiratoires en cas d'inhalation

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Hydroxyde de calcium	Peut causer des symptômes d'allergie ou l'asthme ou encore des difficultés respiratoires si inhalé.

#### Cancérogénicité

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Centre international de recherche sur le cancer (IARC)** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Programme national de toxicologie (PNT)** : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

#### Mutagénicité cellulaire germinale

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.17.2017

Page 7 sur 9

### Chaux 10 %

Nom	Résultat
Hydroxyde de calcium	Inhalation - Peut causer une irritation des voies respiratoires.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables :** Aucune donnée disponible.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :** Aucune donnée disponible.

**Autres informations :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 : Informations écologiques

#### Toxicité aiguë (court terme)

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Persistance et dégradabilité

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Potentiel bioaccumulatif

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Mobilité dans le sol

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.

### SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

#### Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	1760
-------	------


## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015


Date de préparation initiale : 04.17.2017

Page 8 sur 9


### Chaux 10 %

<b>Nom d'expédition approprié UN</b>	Liquide corrosif, N.S.A., (Solution d'hydroxyde de calcium)	
<b>Classe(s) de danger UN pour le transport</b>	8	
<b>Groupe d'emballage</b>	II	
<b>Risques environnementaux</b>	Aucun(e)	
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Aucun(e)	

### Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

<b>N° UN</b>	1760	
<b>Nom d'expédition approprié UN</b>	Liquide corrosif, N.S.A., (Solution d'hydroxyde de calcium)	
<b>Classe(s) de danger UN pour le transport</b>	8	
<b>Groupe d'emballage</b>	II	
<b>Risques environnementaux</b>	Aucun(e)	
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Aucun(e)	

### Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

<b>N° UN</b>	1760	
<b>Nom d'expédition approprié UN</b>	Liquide corrosif, N.S.A., (Solution d'hydroxyde de calcium)	
<b>Classe(s) de danger UN pour le transport</b>	8	
<b>Groupe d'emballage</b>	II	
<b>Risques environnementaux</b>	Aucun(e)	
<b>Précautions particulières pour l'utilisateur</b>	Aucun(e)	

### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

<b>Nom en vrac</b>	Aucun(e)	
<b>Type de navire</b>	Aucun(e)	
<b>Catégorie de pollution</b>	Aucun(e)	

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### Réglementations du Canada

#### Liste intérieure des substances (DSL) :

1305-62-0	Hydroxyde de calcium	répertorié
-----------	----------------------	------------



## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.17.2017

Page 9 sur 9

### Chaux 10 %

7732-18-5	Eau	répertorié
-----------	-----	------------

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

### SECTION 16 : Informations supplémentaires

**Sigles et abréviations :** Aucun(e)

**Disclaimer:**

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA :** 1-0-0

**HMIS :** 1-0-0

**Date de préparation initiale :** 04.17.2017

**Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit**